



Église Saint-Michel-Archange

10 165, boulevard des Forges

Direction de l'aménagement
et du développement durable – 2024

Photos et textes © Patri-Arch



Caractéristiques architecturales et patrimoniales

L'actuelle église Saint-Michel-Archange est le quatrième lieu de culte de cette paroisse. En 1738, le plus ancien centre métallurgique en Amérique, les forges du Saint-Maurice, amorce ses activités. Le village des Forges est fondé en 1740 et prend le nom de Saint-Louis. La première chapelle est aménagée dans la maison des missionnaires et ne reçoit qu'une douzaine de personnes à la fois. Vers 1755, une deuxième chapelle est construite près de la maison des récollets qui desservent la mission.

La paroisse Saint-Maurice est inaugurée en 1841. La troisième chapelle de la mission des Forges du Saint-Maurice est édifée vers 1852, à l'extérieur du site des forges. En 1920, la mission des Forges reçoit son premier curé résident, et elle adopte le nom de Saint-Michel-Archange en 1921. L'arrivée de ce nouveau desservant est l'occasion de construire un presbytère, une annexe pour loger la sacristie et un nouveau clocher pour accueillir la cloche offerte par l'homme d'affaires J.-N. Godin de Trois-Rivières.

En 1924, une deuxième église est construite dans la récente paroisse de Saint-Ignace-du-Lac, mais rapidement le village est fermé pour permettre la construction d'un barrage sur la rivière Mattawin. À la demande de l'évêque de Trois-Rivières, la Shawinigan Water & Power Company accepte de céder le temple catholique, presque neuf, à la paroisse de Saint-Michel-Archange. En 1930, l'église est démontée, transportée, puis reconstruite sur de nouvelles fondations à côté du nouveau presbytère, en face de l'ancienne chapelle. Les deux tours-clochers ne sont pas remontées. On place plutôt un seul clocher central disposé en légère avancée par rapport à la façade, permettant de loger trois cloches.

L'église possède un plan en croix latine avec un chœur en saillie, et elle est surmontée d'un toit à deux versants droits. La façade avant est symétrique avec ses ouvertures cintrées. Les murs ont été recouverts de brique beige, alors que le clocher fut recouvert de tôle.



Source : Archives de Saint-Michel-des-Saints.

La valeur patrimoniale de l'église repose principalement sur son intérêt architectural, vu ses caractéristiques représentatives des petites églises construites dans les paroisses rurales du Québec au début du XX^e siècle. Ses dimensions modestes, son plan rectangulaire, sa façade et son ornementation d'une grande simplicité et son unique clocher en constituent un bon exemple. Ses matériaux, dont le revêtement de brique et les fenêtres traditionnelles à battants en bois, sont cohérents avec l'histoire ouvrière du secteur.

La valeur patrimoniale de l'église repose également sur son intérêt historique et sur son emplacement, vu la riche histoire des forges du Saint-Maurice et l'histoire du lieu de culte érigé, démonté, transporté et reconstruit sur son site actuel. Élément structurant dans la trame bâtie du secteur, l'église constitue un exemple typique d'un noyau paroissial villageois traditionnel en milieu rural où le développement du village s'est organisé autour des édifices paroissiaux. Il s'agit par ailleurs de la seule église de Trois-Rivières avec un cimetière adjacent.

Bref historique

1738 :

- Début des activités des forges du Saint-Maurice.

1740 :

- Fondation du village des Forges sous le nom de Saint-Louis. La maison des récollets sert au culte.

1921 :

- Construction du presbytère.

1930 :

- Démontage de l'église de Saint-Ignace-du-Lac, construite en 1924, en prévision de l'inondation prévue au village en raison de la construction d'un barrage sur la rivière Mattawin. Reconstruction de l'église sur de nouvelles fondations à Saint-Michel-des-Forges.

1954 :

- La mission devient la municipalité de Saint-Michel-des-Forges.

1959 :

- Érection canonique de la paroisse de Saint-Michel-des-Forges sous la protection de l'archange Saint-Michel.

1961 :

- Annexion de la municipalité à la ville de Trois-Rivières.

2018 :

- Création de la paroisse du Bon-Pasteur et fusion de six paroisses, dont Saint-Michel-Archange.

2020 :

- Fermeture de l'église en raison de la pandémie de COVID-19; la réouverture n'est pas prévue.

Caractérisation

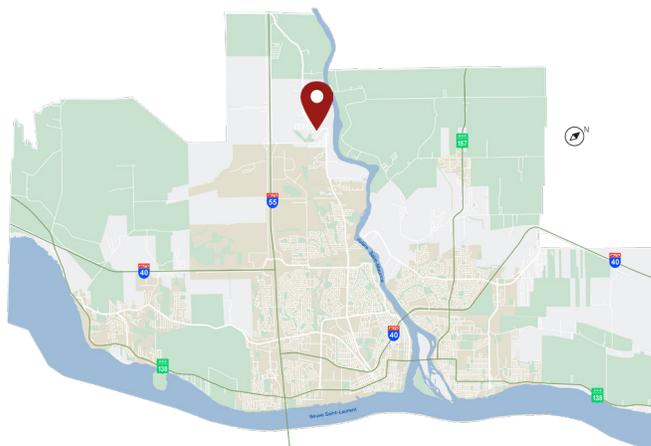
Bâtiments

Église Saint-Michel-Archange

- Typologie architecturale : néoromane
- Année de construction : 1924 et 1930-1931
- Architecte : inconnu
- Entrepreneurs : Wilfrid Marchand et Louis Rainville
- Principal matériau : brique

Presbytère de Saint-Michel-Archange

- Typologie architecturale : maison à mansarde
- Valeur patrimoniale : supérieure
- Année de construction : vers 1912
- Architecte : inconnu
- Principal matériau : parement de vinyle



Terrain

- Superficie du lot :
 - Lot 1 283 826 : 25 314, 7 m²
- Caractéristiques particulières :
 - Plusieurs arbres matures se situent sur le terrain de l'église.
 - Accès au cimetière et au parc-école.

Règlementation

- Zonage : NOV-3409
- Dominance de la zone : noyau villageois

Contexte

L'église Saint-Michel-des-Forges se trouve au centre du noyau villageois des Vieilles-Forges. Elle fait partie d'un ensemble institutionnel comprenant une école primaire et un centre de loisirs. Ce secteur est caractérisé par une faible population de moins de 350 habitantes et habitants. Il s'agit d'un noyau villageois de faible densité composé de quelques rues et d'un cadre bâti composé presque exclusivement de résidences unifamiliales à 1 ou 2 étages. On trouve aussi à proximité deux écoles, des espaces boisés et le site historique des Forges-du-Saint-Maurice, premier établissement industriel du Canada. Près de 50 % du territoire se trouvant dans un rayon de 500 mètres de l'église est couvert par une végétation mature ou le lac des Forges. Le secteur est desservi par les transports en commun et le réseau cyclable, malgré son éloignement du périmètre urbain central.





Caractéristiques du milieu d'insertion dans un rayon de 500 m

Typologie architecturale dominante	Unifamiliale
Nombre d'étages moyen	1 à 2 étages
Profil démographique	65 ans et plus : 21 % 14 ans et moins : 15 %
Densité moyenne	3 logements/hectare Densité faible
Indice de canopée	Non disponible / Hors PU

Légende des usages

— Terrain de l'église	 Institutionnel
 Résidentiel	 Industriel
 Commercial	 Parcs et espaces verts

Cadre de planification

Statut légal

Programme particulier d'urbanisme (PPU)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ●

Programmes de subvention ●

Principales orientations

PIIA des bâtiments patrimoniaux :

- Confirmer l'importance patrimoniale des divers secteurs et immeubles assujettis à un PIIA, en reconnaissant leur valeur architecturale et paysagère ;
- Confirmer la valeur historique, emblématique et identitaire des secteurs et immeubles assujettis à un PIIA ;
- Assurer, lors de la réalisation de projets d'architecture et d'aménagement, la conservation du caractère patrimonial des bâtiments de valeur patrimoniale en ce qui concerne leurs caractéristiques architecturales, les modes d'implantation ainsi que l'aménagement des terrains ;
- Assurer une cohérence d'ensemble entre le bâti patrimonial et tout nouveau projet d'architecture et d'aménagement ;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine bâti et contribuer au rehaussement de la qualité architecturale et paysagère du secteur ;
- Favoriser la préservation de la végétation et contribuer au verdissement du secteur.

* Toute information relative à la réglementation d'urbanisme est fournie à titre informatif seulement au moment de la publication de ce document. Elle est sujette à changement sans préavis et n'a pas de valeur légale.

Toutes les informations concernant les programmes de subvention se retrouvent sur le site internet de la Ville.

Recommandations de conservation, de mise en valeur et de redéveloppement

Conservation et mise en valeur

L'intérêt patrimonial de cette église repose surtout sur son architecture extérieure, avec son clocher et la sacristie, qui constituent un point de repère dans le paysage.

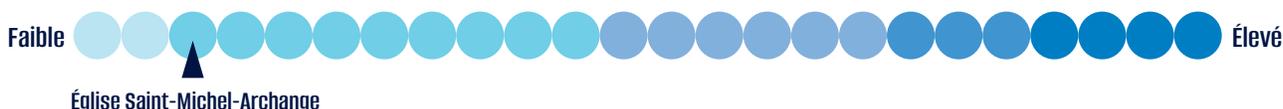
Potentiel de conversion

Vu son plan rectangulaire et sa structure simple, cette église pourrait aisément être convertie en lieu communautaire ou culturel pour la communauté de Saint-Michel-des-Forges. Le sous-sol est bien aménagé avec cuisine, vestiaire, toilette et quelques bureaux fermés.

Potentiel de redéveloppement du site

Le site est à proximité du lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice; potentiel récréotouristique à évaluer. La parcelle est vaste, mais offre peu de potentiel de redéveloppement vu la présence du cimetière et la configuration enclavée des zones potentiellement constructibles.

Indice de valeur globale :



Lexique

Indice de valeur globale :

- Indice reflétant la valeur de l'église par la combinaison de ses valeurs sur le plan du patrimoine, de l'analyse comparative à l'échelle de la région, de l'ensemble architectural, de l'aménagement du site, de la valeur paysagère, du caractère significatif de l'église à l'échelle du quartier et de sa valeur sociale, c'est-à-dire son utilisation par des organismes ou par la communauté et son appartenance à la communauté.

Hiérarchisation régionale :

- Établie par le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil du patrimoine religieux du Québec, la hiérarchisation régionale découle des trois critères suivants : la valeur historique et symbolique, la valeur d'art et d'architecture de l'extérieur de l'édifice, et la valeur d'art et d'architecture de l'intérieur. La hiérarchisation a été établie selon cinq niveaux, allant d'incontournable (A) à faible (E).

Plan d'implantation et d'intégration architecturale :

- Règlement d'urbanisme permettant l'évaluation qualitative des projets de construction et d'aménagement afin d'en assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation (MAMH, 2023).

Bilan patrimonial

Hiérarchisation régionale	Faible/Aucune (E)
Valeur patrimoniale (ville)	Supérieure
État d'authenticité	Bon

Synthèse des valeurs patrimoniales

Archéologique

Architecturale



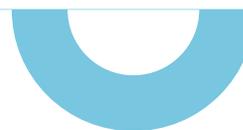
Artistique

Emblématique

Historique



Paysagère



Potentiel de conversion :

- Réfère à la capacité et aux possibilités de ce bâtiment d'être réaménagé et réutilisé d'une manière différente de sa fonction d'origine dans le but de répondre à des besoins contemporains. Cette démarche vise à optimiser l'utilisation des ressources existantes, à promouvoir la durabilité et à contribuer au développement économique et social du milieu d'insertion.

Potentiel de redéveloppement :

- Réfère aux possibilités inhérentes de toute partie vacante ou sous-utilisée d'un immeuble d'être transformée ou d'accueillir une nouvelle fonction dans le cadre d'un projet de développement ou de revitalisation. Implique la considération d'aspects environnementaux, économiques et sociaux afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et de favoriser un développement urbain durable.

Programme particulier d'urbanisme :

- Composante du plan d'urbanisme permettant d'apporter plus de précisions quant à la planification de l'aménagement de certains secteurs qui requièrent une attention particulière de la part du conseil municipal.